

**MAIRIE DE SAINT MARCEL DE FELINES**

**REUNION PUBLIQUE « SECURITE »**

**Mardi 2 octobre 20h - Maison du Temps Libre**

# SOMMAIRE

- ✓ **1<sup>ère</sup> partie:**  
**Présentation et utilisation des défibrillateurs**
- ✓ **2<sup>ème</sup> partie:**  
**Le plan de sauvegarde communal**

# PRESENTATION ET UTILISATION DES DEFIBRILLATEURS

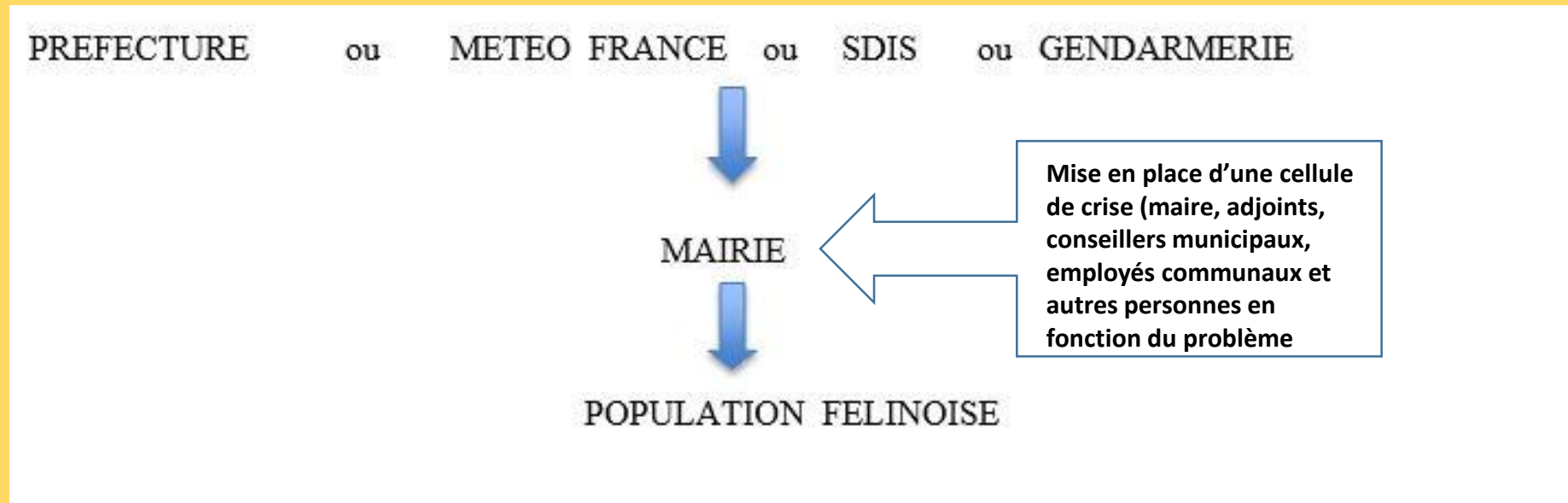
**Avec la participation des sapeurs pompiers de Saint Just la Pendue**

# LE PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

**Pourquoi un plan de  
sauvegarde communal?**

# Protocole d'information face à un risque

## ✓ Qui alerte?



## ✓ Comment?

- **Contact par la mairie du responsable crèche, école, MAPA, Foyer la Roche ainsi que chaque référent de quartier**
- **Affichage**

# Présentation des risques

# INONDATIONS

## ➤ MAIRIE:

Pose de panneaux pour interdire l'accès ou de rubalise

## ➤ POPULATION:

Respecter ces signalisations

Etre vigilant

Alerter la mairie en cas de constatation de danger non signalé



# NEIGE ET VERGLAS

## DENEIGEMENT ET VERGLAS

### ➤ MAIRIE:

- Elle met en place le salage et le déneigement des rues du village pour permettre en priorité l'accès à l'école, la crèche, la mairie, la MAPA, Foyer Roche Félines
- Elle met en place le déneigement dans le village
- Le transport scolaire peut être annulé: les parents sont avertis par le Département

### ➤ POPULATION:

- Vigilance et patience

## ORAGE DE NEIGE, CHUTES TRES ABONDANTES DE NEIGE, PLUIES VERGLACANTES

### ➤ MAIRIE:

Accueil des gens pouvant être bloqués sur la route

### ➤ POPULATION:

Vigilance et patience

### ➤ AU NIVEAU DE L'ECOLE ET DE LA CRECHE:

Le personnel reste pour s'occuper des enfants en attendant que les parents arrivent

# PRODUITS CHIMIQUES / MATIERES DANGEREUSES

Information par le SDIS ou la Préfecture

## ➤ **MAIRIE:**

La mairie informe la population (cf systèmes d'alerte).

Selon les indications des plans de mise en sécurité des établissements, mise en place du confinement des personnes

## ➤ **POPULATION:**

Suivre les consignes données par la Préfecture via la mairie

# INCENDIE

## ➤ MAIRIE:

- Sécurise le périmètre avec rubalise et barrières en suivant les consignes du SDIS

## ➤ POPULATION:

- Alerte si besoin (pompiers)
- Respect des consignes données par le SDIS et/ou la mairie
- Respect de la signalétique sécurité

# ACCIDENT HUMAIN

## GRAVE ACCIDENT DE LA ROUTE

### ➤ MAIRIE:

Alerte

Accueille les accidentés, les décédés, les familles...

Si route communale touchée: sécurisation des panneaux, des barrières, de la rubalise...

### ➤ POPULATION:

Respecter ces signalisations

Etre vigilant

Alerter la mairie en cas de constatation de danger non signalé

## ACCIDENT FERROVIAIRE

### ➤ MAIRIE:

Même procédure

### ➤ POPULATION:

Alerter si besoin (SDIS, gendarmerie, mairie)

Respecter les consignes de mise en sécurité

# PANDEMIES / CANICULE / GRANDS FROIDS

## GRIPPE AVIAIRE

### ➤ MAIRIE:

Information de la population et des directeurs d'établissement accueillant du public

La mairie informe la population de la conduite à tenir: fermer les volailles. Ne pas les transporter...

## RISQUE DE PANDEMIE

### ➤ MAIRIE:

Utilisation de matériel adapté sur les lieux d'accueil du public

Si trop de personnel absent → fermeture du service

## CANICULE ET GRANDS FROIDS

### ➤ MAIRIE:

Organisation d'un système de visites ou contact téléphonique par les membres du CCAS auprès des personnes vulnérables isolées

### **RAPPEL PRATIQUE A LA POPULATION:**

Alerter si besoin (SDIS, gendarmerie, mairie)

En cas de grand froid, chacun se doit de signaler toute personne errant à l'extérieur. Si présence d'une personne SDF sur la commune: contacter le 115

# CATASTROPHES NATURELLES

**Information: Préfecture – Mairie – Liste de diffusion**

## ➤ **MAIRIE:**

- Elle sécurise les périmètres dangereux
- Si besoin les agents dégagent les voies (en priorité pour l'accès à la MAPA, l'école, la crèche, le Foyer...)
- Si la commune est coupée à la Revoute, joindre si possible un référent de l'autre côté.

## ➤ **POPULATION:**

- Gestes à avoir pour ne pas créer d'accidents en cas de grands vents (ranger, amarrer tout ce qui peut s'envoler. Ne pas sortir...)
- Pendant « l'évènement »: confinement école, crèche, MAPA, Foyer, chez soi...
- Attitude particulière à tenir en cas de tremblement de terre: se mettre sous une table et attendre

# ATTENTAT

## POLLUTION AIR

### ➤ MAIRIE:

- Suivre les directives de la Préfecture et informer la population
- Ecole; crèche: chaque agent responsable d'un groupe d'enfants le gère

### ➤ POPULATION:

- Arrêt des VMC
- Suivre les consignes

## POLLUTION EAU

### ➤ MAIRIE:

- Suivre les directives de la Préfecture et informer la population ➡ liste de diffusion, sms, mail, affichage, porte-voix...

### ➤ POPULATION:

- Ne pas consommer l'eau du réseau
- Suivre les consignes

## INTRUSION DANS BATIMENT PUBLIC

### ➤ PERSONNEL COMMUNAL, SCOLAIRE OU POPULATION

- Appeler, donner l'alerte tout de suite: gendarmerie
- Rester calme le plus possible

# PANNE DURABLE DU RESEAU ELECTRIQUE

## ➤ MAIRIE:

- Informer EDF
- Si panne de longue durée à l'école et à la crèche: prévenir les parents des enfants de l'école et de la crèche pour qu'ils viennent les récupérer

## ➤ POPULATION:

- Alerter en cas de besoin (Mairie – EDF)
- Suivre les consignes



# **Le référent de quartier**

- Le référent de quartier est un volontaire. Il se propose suite à un « appel à candidature » lancé par la mairie.

Si plusieurs volontaires sur un même quartier, la mairie procèdera à un arbitrage.

- Le référent de quartier reçoit de la mairie par mail et sms une information importante concernant la sécurité publique, il doit ensuite relayer l'information auprès des habitants de son quartier en s'assurant que tout le monde en ait bien connaissance.
- Il peut mettre en place pour cela un système de chaîne téléphonique ou s'assurer par lui-même que l'information est donnée.
- En cas de besoin, il est le relais avec la Mairie.
- Il a connaissance des systèmes d'alerte et de ses voisins.

## Un référent par quartier, soit un référent pour :

- Monternaud/ La Bessonnière/ Trésangle
- Les Flachères / La Forêt/ le Palais/ Le grand Pardon/ Léchaud
- La Ferrière/ Les Buis/ La Côte/ L'Etang/ Lozy
- La Varenne/ Château Gaillard
- Créonnet/ La croix de Bard Est/ La Soletière / le Moulin/ Marandon/ Chez Dubreuil / la Moissonnière
- La croix de Bard Ouest/ Biesse
- Chassenay/ Crêt Perrin/ les Claveaux
- Sice/ Chatelard/ Les Verchères/ Pierre sèche/les élus
- La croix bleue/ Les gouttes/La Revoute
- Jarentin/ Bonnet/ les Charmeaux.
- La Philiponnière/ La rivière/ Randanay/ Puits Bayard
- Les Envers/ Fromagey/Villechaise/ Ferrachat/ chez Mollon/ Chez Galland/ la rivière (rte de Néronde)
- Félines/ Nérondet/ Bel air/ la Rôtie
- Le bourg/ Les pins qui dansent/ Saint Roch

**MERCI DE VOTRE ATTENTION ET DE  
VOTRE PARTICIPATION**